

| | | | |
|---|----------------|--|---|
| INTITULE DE LA FORMATION | | Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Renouvellement | |
| DOMAINE | | Certiphyto | |
| OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION | | PUBLIC | PRÉREQUIS |
| L'arrêté du 29 août 2016 fixe les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises <u>et des certificats individuels</u> pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. | | Conseiller salarié technique en coopérative ou négoce vitivinicole Conseiller salarié agronomique Technicien Conseil Conseiller indépendant en profession libérale | Savoir de base Maîtrise de la langue française Titulaire d'un certificat individuel valide dans la même catégorie |
| CONTENU et COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES | | | |
| Thème réglementation et sécurité environnementale <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du contexte réglementaire de la formation - Connaître la réglementation vis-à-vis des produits pharmaceutiques - Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination - Connaître les pratiques et aménagements visant la dispersion des produits phytopharmaceutiques. Thème Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques vis-à-vis de l'homme utilisateurs et/ou consommateurs - Identifier les situations à risques - Réduire les risques pour les êtres humains - Savoir intervenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Se tenir informé. | | Thème Réduction de l'usage, méthodes alternatives <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer comparativement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et les techniques alternatives - Méthodes et produits de bio contrôle utilisant des mécanismes naturels, Techniques de lutte intégrée - Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux - Raisonnement des interventions, proposition d'intervention sans utilisation de produits phytopharmaceutiques - Organiser la veille sur l'évolution des techniques et réglementations - Outils d'aide à la gestion des stocks/l'achat de produit, outils d'évaluation des systèmes ou des pratiques de lutte. | |
| MODALITES PÉDAGOGIQUES | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | |
| Formation en présentiel | | Attestation de formation | |
| DURÉE | DATES | LIEU DE LA FORMATION | |
| 14 heures | Nous consulter | Centre de formation Beauséjour 33190 Gironde-sur-Dropt | |
| CONTACTS | | FINANCEMENT | |
| Centre de formation BEAUSEJOUR - 05 56 71 10 01 www.cfpbeausejour.fr Responsable de l'action : Sarah MOREL | | Financement : formation éligible au financement selon statut | |
| INTERVENANT(S) | | PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES | |
| Equipe pédagogique du centre Intervenants professionnels, consultants | | Non concerné | |
| CONDITIONS D'ACCUEIL | | | |
| Restauration et hébergement possibles au Centre de Formation | | | |